



Maison heritage vente conflit

Par **Sasa13**, le **03/08/2015** à **20:57**

Bonsoir ,

Suite au deces de mes grands parents , la famille a voulu mettre la maison en vente. Je vis actuellement dedans. Ils sont 3 enfants dessus. Mon oncle, ma tante et mon pere. Mon oncle veut absolument vendre la maison ,ma tante a changé d avis et veut actuellement aussi la vendre. Il n y a que mon pere qui refuse la vente. Sachant que je suis dedans et qu il compte l acheter plus tard pour que je puisse rester y habiter. Malheureusement les 2 autres sont pressés. Mon entourage me dit que comme ils sont majoritaires pour la vente il y a de grande chance que ca se fasse. Je ne suis pas rassurée vu que je suis dedans et que je veux y rester. Je voudrais savoir s ils sont autorisés a la vendre malgres que mon pere s oppose. Merci de vos réponses.